

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures
En exercice : 11 trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de
Présents : 8 Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
Votants : 10 ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D21 : Voirie communale annule et remplace la
Le 4 juillet 2022 délibération 2022_D10.

Présents : AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

Secrétaire de séance :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la mise en place du nouvel adressage en 2022.

Vu la demande de la Préfecture sollicitant la commune afin de leur communiquer le recensement de la voirie communale pour 2022.

Un nouveau recensement de la longueur de la voirie communale est établi :

-Les routes longueur totale entretenue 10 655 mètres.

-Les impasses longueur totale entretenue 815 mètres.

-Voies à caractère de rues longueur totale entretenue 4 483 mètres.

-Voies communales longueur totale entretenue 4 956 mètres.

Soit un total de voirie communale de 20 909mètres.

Après délibération le conseil approuve le nouveau recensement de la longueur de la voirie communale. Détail en annexe.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 12 juillet 2022

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.